



Compte-rendu de la réunion du Lundi 17 mai 2021 à 19h30

Lettre de convocation du 8 avril 2021

Président du Conseil : Monsieur Jacques THELLIER

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 15 avril 2021 à 19h30, dans la salle de réunions de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire.

Monsieur le Président fait procéder à l'appel des membres avant d'ouvrir la séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. André BOUCHIND'HOMME, Alain CITERNE, Maryse DELASSUS, Antoine DELION, Vincent DELION, Françoise DÉTOURNÉ, Laëtitia DUBOIS, Gérard FLEURBAEY, Cyrille GOUILLARD, Daniel MIVELLE, Bruno POULAIN, Jacques THELLIER et Didier VAILLANT.

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Florence DÉTOURNÉ (pouvoir à Françoise DÉTOURNÉ) et Philippe DUBAR (pouvoir à André BOUCHIND'HOMME)

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et que, par voie de conséquence, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Gilles LEFEBVRE, Secrétaire de Mairie

Le procès verbal de la réunion du 15 avril 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- ~ ALIÉNATION DES TERRAINS DE L'ANCIENNE COUR DE MARCHANDISES SNCF, RUE DE BÉTHENCOURT
- ~ QUESTIONS DIVERSES

► ALIÉNATION DES TERRAINS DE L'ANCIENNE COUR DE MARCHANDISES SNCF, RUE DE BÉTHENCOURT

1 / Bref historique

Les terrains, qui appartenait à la SNCF, ont été achetés en 2008 par le biais d'un portage foncier et financier avec EPF (Etablissement Public Foncier), et après démolition du bâtiment de stockage de la coopérative agricole A1.

La commune en est devenue officiellement propriétaire courant 2008, en s'acquittant de la somme de 42 963,64 € correspondant à 50 % de la transaction (frais de notaire de 2 223,00 € en sus)

Le solde a été étalé sur 5 exercices comptables (de 2009 à 2013), à raison d'une annuité de 8 128,13 €. Le total de l'opération d'investissement s'est donc élevé à la somme de 83 604,29.

Plusieurs tentatives d'installation de commerces alimentaires ont été constatées à l'époque, mais elles n'ont pas abouti, les enseignes préférant un lieu moins isolé et plus fréquenté (sur la route départementale 939 par exemple).

En 2014, le terrain a été divisé en 7 parcelles par le cabinet INGEO pour un montant de 5 334,74 €
En matière d'assainissement collectif, 6 parcelles ont été équipées d'une boîte individuelle de branchement pour un montant de 33 240,00 € (SOGEA Nord hydraulique / 4 décembre 2015)

Le coût de revient de l'opération s'élève donc à la somme de 122 179,03 €

Depuis 2017/2018, le réseau gaz de ville existe désormais au droit des dites parcelles.

5 parcelles (n° 3, 4, 5, 6 et 7) ont été mises en vente à raison de 45 € / m² avec mandat de délégation de vente à la SCP BUNEAU-CADET, la commune ayant souhaité réserver les lots 1 et 2 pour un éventuel projet (atelier municipal, extension du parking de la place de la gare...)

Depuis lors, une seule et unique parcelle a été vendue (en juin 2017) à Mme Anne BACQ pour la construction d'un cabinet dentaire, sur le lot n° 3 d'une superficie de 1 035 m², pour un montant total de 46 575,00 €

Plus récemment, Monsieur et Madame Nicolas PIQUET GUILBERT, domiciliés 6 B rue d'Izel au hameau de Béthencourt à TINCQUES ont souhaité se porter acquéreurs du lot n° 4 de 1 043 m², pour un montant de 46 935,00 € (cf délibération n° 2021-08 du 15 avril 2021)

2 / Récapitulatif

N° du lot	Surface	Observations
Lot n° 1	847 m ²	Non mis en vente à ce jour
Lot n° 2	1 032 m ²	Non mis en vente à ce jour
Lot n° 3	1 035 m ²	Vendu en juin 2017 à Madame BACQ pour la somme de 46 575,00 €
Lot n° 4	1 043 m ²	Délibération n° 2021-08 du 15 avril 2021 entérinant la vente au profit de M. et Mme Nicolas PIQUET GUILBERT
Lot n° 5	1 128 m ²	Option d'achat déposée
Lot n° 6	1 252 m ²	Option d'achat déposée
Lot n° 7	1 318 m ²	Option d'achat déposée

► QUESTIONS DIVERSES

① Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

6 communes (dont celle de TINCQUES) ayant délibéré défavorablement lors de l'arrêt, le 5 décembre 2019, de la phase de consultation, le PLUi Nord des campagnes de l'Artois est actuellement bloqué et tout est à recommencer pour les 27 communes du territoire.

Dans le cadre d'une nouvelle phase de consultation du conseil municipal suite à l'arrêt, le 6 mai 2021, du projet n° 2 par la communauté de communes, une réunion d'information aura lieu, en présence du président SEROUX, le jeudi 27 mai prochain à 19h00, dans la salle des fêtes de TINCQUES.

② A la demande de Madame Brigitte BREBION, directrice de l'école, le conseil municipal accepte la prise en charge au budget communal des frais de mise à disposition d'un autocar de 63 fauteuils, le 22 juin 2021 pour la visite de la chocolaterie de BEUSSENT, puis la direction de BOULOGNE SUR MER (devis BAJUS TOURISME de 595,00 € TTC)

③ La mairie a tout récemment pris contact avec la société ETNAP, de manière à envisager, le cas échéant, le changement du chauffage électrique très bruyant de la salle des fêtes.